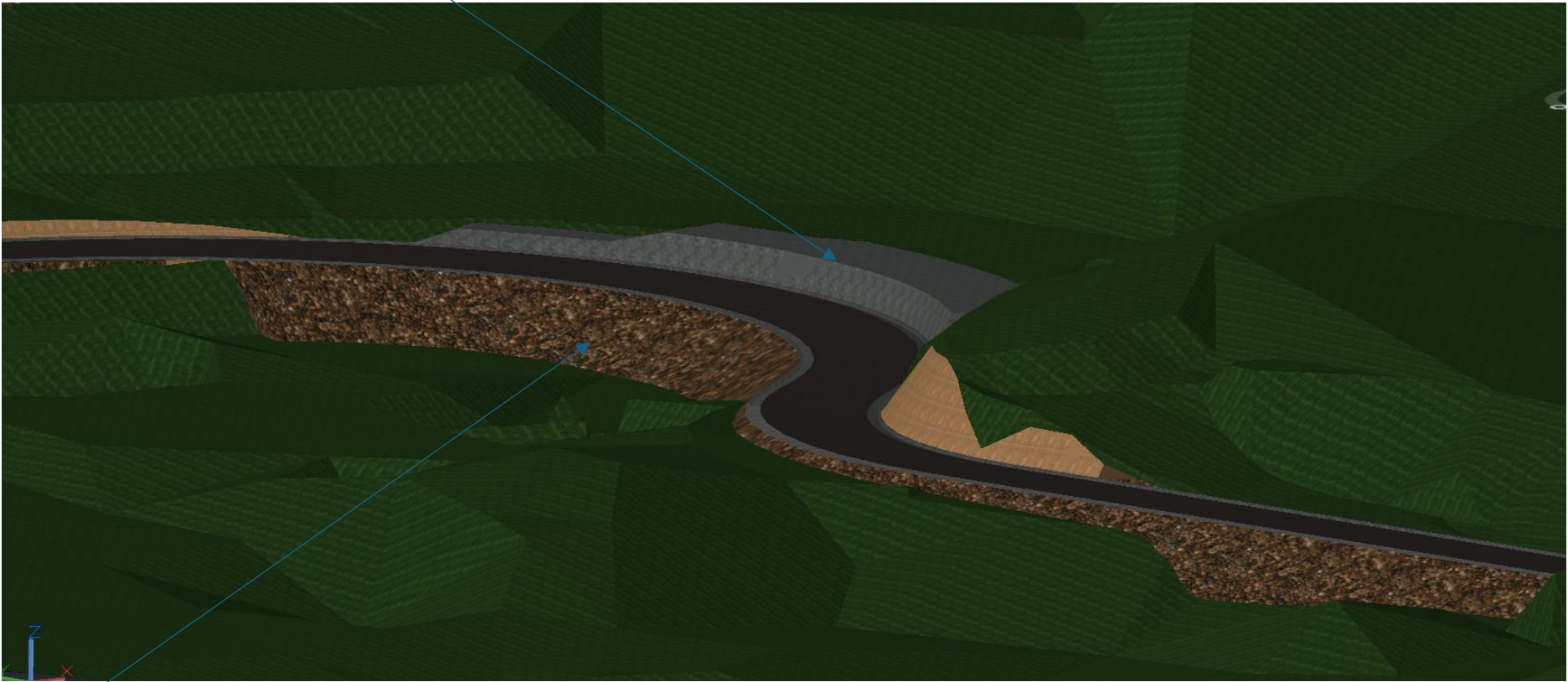


Mesures favorables à l'insertion paysagère

Concernant les talus :

Une attention particulière est portée sur la géomorphologie et la géométrie des talus créés par la rectification de virage et le remodelage des terres de déblais. De principe, selon la nature du substrat et l'emprise foncière, il est favorisé un reprofilage irrégulier des talus, la création de talus doux, de risbermes et un raccordement souple au terrain naturel. Pour ce faire la remise en état des terres de décapage porteuse de l'enherbement local sur les risbermes et sur les terres de déblais favorisera un retour aux composantes naturelles plus rapides (végétalisation à moyen termes entre 3 et 5 ans).

exemple : Ancienne chaussée scarifiée + remodelage d'un merlon irrégulier avec recouvrement de terre végétale



Remblai sous nouvelle chaussée valorisé avec du bois de coupe en pied de talus permettant ainsi de reconstituer une continuité écologique et diminuer visuellement la hauteur du talus

Concernant les délaissés routiers :

La requalification de la RD601 présente près de 6 délaissés, cumulant près de 1000 m² de surface d'asphalte disponibles à la désartificialisation et à la réhabilitation.

Le principe étant d'effacer ou réorienter les césures paysagères, fonctionnelles et biologiques engendrées par l'ancien tracé de la RD601.

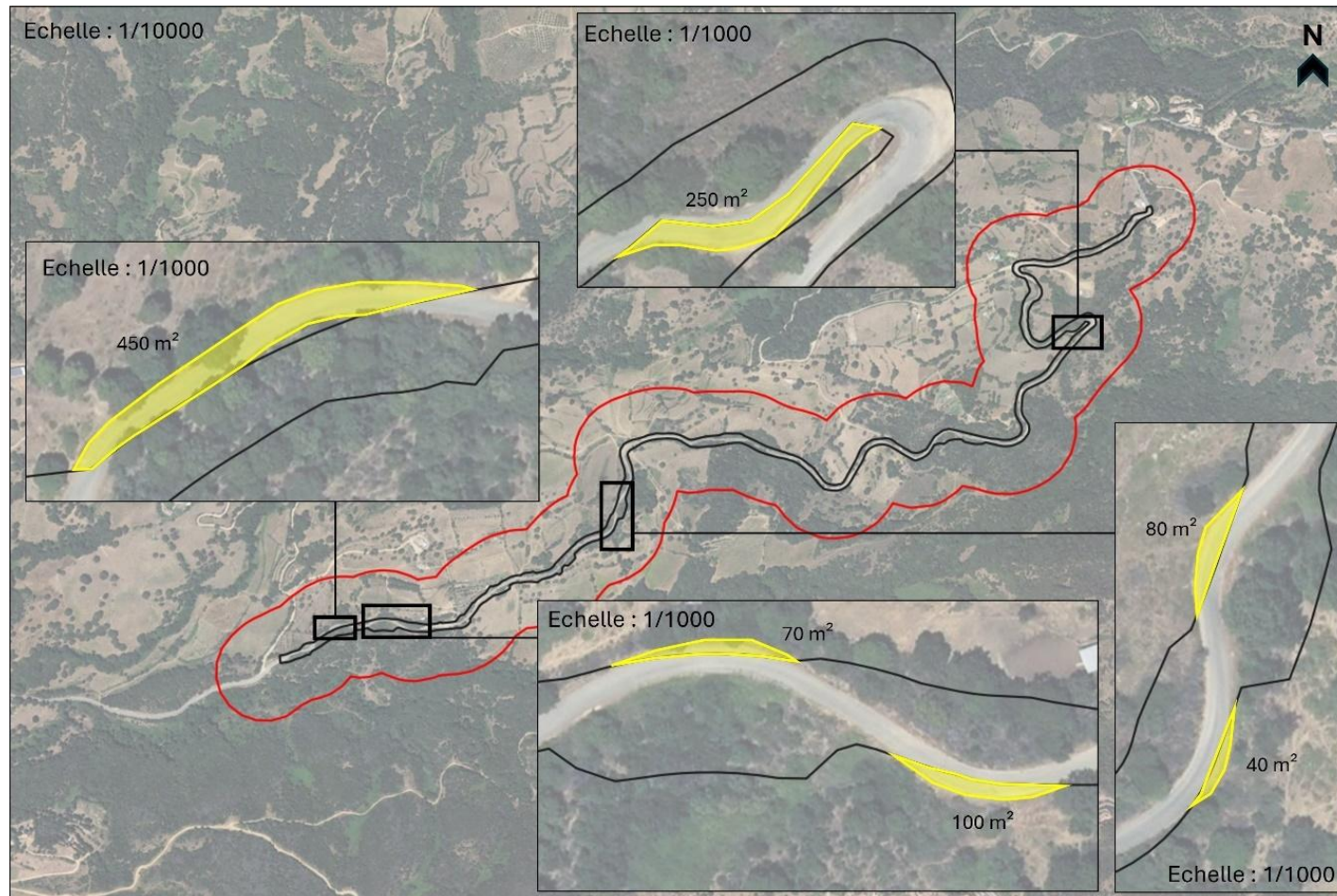


Figure 46. Sectorisation des futurs délaissés routiers de la RD601 à désartificialiser

Le traitement des délaissés routiers consiste :

- à désimperméabiliser la chaussée existante par retrait de la couche d'enrobé,
- à déposer et à remodeler les terres de déblais afin d'atteindre un équilibre déblai/remblai
- à valoriser les matériaux issus du site (terre, blocs rocheux, bois de coupe...) favorisant un retour des composantes biologiques naturelles en cohérence avec la nature et la dynamique des milieux adjacents
- et enfin à favoriser une re-végétalisation naturelle par recouvrement de terre végétale

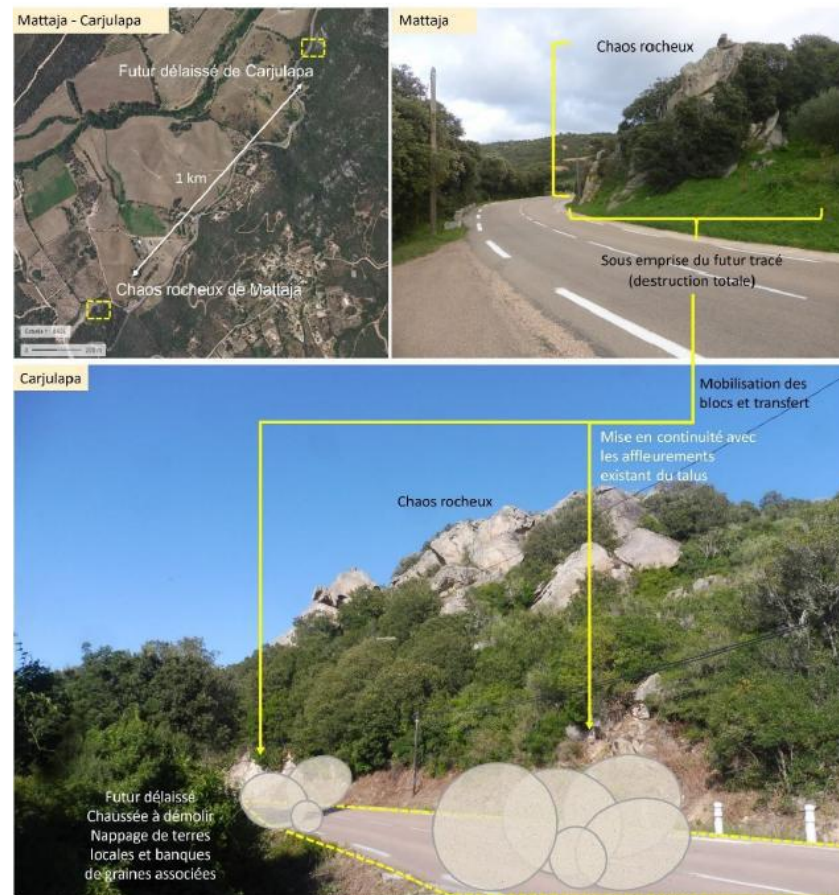


Figure 44 : Exemple d'esquisse d'une réhabilitation sur le futur délaissé de Carjulapa (Sartène)

Conclusion :

La mise en œuvre des traitements des talus et la réhabilitation des délaissées routiers répond à des enjeux multiples :

- valoriser et réutiliser les matériaux issus du site (blocs rocheux, bois de coupe, terre végétale...)
- favoriser un retour des composantes biologique en respect avec la dynamique des milieux naturels adjacents
- améliorer l'insertion paysagère du projet